

Pour l'Académie nationale de médecine, il y a trop de pictogrammes pour les femmes enceintes sur les médicaments



Selon l'instance scientifique, certaines femmes enceintes "pourraient préférer s'abstenir de tout traitement, même indispensable".

Depuis mi-octobre, la réglementation oblige à apposer sur l'emballage des médicaments, la mention "danger" avec la silhouette d'une femme enceinte dans un triangle rouge, ou "interdit" avec cette silhouette barrée de rouge, s'il y a un risque de toxicité pour le fœtus. Le décret laisse aux industriels une vaste marge d'interprétation pour décider d'apposer ou non ces pictogrammes. Environ les deux tiers des médicaments sont concernés par ce décret. Vendredi 16 février, l'Académie nationale de médecine, a salué "une intention louable", mais a critiqué "des effets préjudiciables".

Le gouvernement appelé à revoir le décret

"Ce sont 60 à 70% des spécialités qui pourraient être concernées au lieu de 10%" avec la réglementation antérieure, a-t-elle souligné dans un communiqué, affirmant que cette démultiplication des pictogrammes "ne permettra pas de claire distinction entre les niveaux de risque des substances et diluera l'objectif initial". Selon l'instance scientifique, certaines femmes enceintes "pourraient préférer s'abstenir de tout traitement, même indispensable".

L'Académie nationale de médecine souhaite donc que le gouvernement revoise le décret, signé en avril dernier par l'ancien Premier ministre, Bernard Cazeneuve. "Seules les substances ayant fait la preuve de leur effet délétère pour la grossesse humaine devraient être visées (...) avec apposition d'un pictogramme 'Interdit'. Pour les autres substances, aucun pictogramme ne devrait être apposé", a-t-elle écrit, ajoutant que les discussions avec les pharmaciens et les médecins "devraient suffire".